

## COMPTE RENDU

### Assemblée générale de l'association « Le coup de pouce Neuillysois » du 14 septembre 2019

**Présents :** Hervé BAUDOIN, (maire), Jean Pierre GALLAUD, (adjoint aux associations, membre du bureau et intervenant), Michelle BARON, Françoise DE CHACATON, Sylviane LARGIER, Catherine MATHELIN, Isabelle THOMAS, (membres du bureau et intervenants), Philippe RAYMOND, (intervenant), Héloïse CHATUT, Agathe MATHELIN, (étudiantes intervenantes), Carole SAULZET et Charlotte THEPENIER, (parent d'élèves).

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le **vendredi 14 septembre 2019 à 10 heures**, dans la salle des Fauvettes à Neuilly-le-Réal.

#### Renouvellement du bureau

Françoise DE CHACATON souhaite être remplacée à son poste de présidente. Philippe RAYMOND présente sa candidature qui est acceptée à l'unanimité. Les autres membres du bureau souhaitent poursuivre leurs fonctions au sein de l'association.

Le bureau est composé de 7 membres : Philippe RAYMOND (président), Catherine MATHELIN (vice-présidente), Michelle BARON (trésorière), Florence LEPERON (Trésorière adjointe), Jean Pierre GALLAUD (secrétaire), Isabelle THOMAS (secrétaire adjointe) et Sylviane LARGIER (commissaire aux comptes).

#### Bilan financier

Michelle BARON, trésorière de l'association, présente les comptes pour l'année 2018-2019. Les dépenses se sont élevées à 955 € et les recettes à 1117 €. Le bilan est donc positif de 162 €. Les dépenses de fonctionnement sont représentées pour une faible part par les fournitures (86 €), les assurances (110 €), les frais de comptes (57 €). Les charges les plus importantes restent les salaires (436 €) et les cotisations sociales (267 €) pour les 2 étudiantes qui interviennent dans l'association. Les recettes sont essentiellement les cotisations des parents adhérents (82 €) et la subvention de la CAF et la MSA (1035 €).

**La cotisation d'adhésion à l'association reste à : 5 € par an pour un enfant inscrit, 4 € par an et par enfant, si deux enfants sont inscrits et 3 € par an et par enfant dès 3 enfants inscrits.**

#### Bilan fonctionnel de l'année scolaire 2018- 2019.

**19 élèves** ont fréquenté les séances du mardi soir, mercredi après midi et samedi matin. L'effectif est en diminution cette année. Nous avons suivi 12 élèves du primaire, 7 élèves du collège. Les mardis soir, 7 enfants ont suivi avec assiduité les séances, les mercredis, 10 élèves étaient inscrits et 14 élèves les samedis. Concernant la fréquentation, 52% des élèves inscrits totalisent plus de 75% de présence (ce pourcentage a augmenté par rapport à l'année dernière), 21% ont eu un taux de présence supérieur à 50% et 26% des enfants inscrits ont totalisé un taux de présence de moins de 50%. Comme toujours, on peut noter une présence plus régulière au premier trimestre, cette présence s'estompe en cours d'année où l'on se sent plus sûr de soi. Lors du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre de nouveaux inscrits viennent s'ajouter pour améliorer leurs résultats scolaires.

**10 intervenants** se sont dévoués pour aider les enfants, dont 2 étudiantes et 8 bénévoles.

Pour cette nouvelle année scolaire, **une intervenante** bénévole, après un arrêt de un an, souhaite reprendre sa mission auprès des enfants. Nous la retrouverons avec un grand plaisir.

Des **rencontres avec les parents** autour d'un **verre de l'amitié** seront toujours organisées le samedi matin à la fin de chaque trimestre. Cela a permis des échanges intéressants entre parents et intervenants pour mieux appréhender l'accompagnement et l'orientation des enfants.

L'année a été clôturée par la **chasse au trésor « PEPIT »** qui a été créée par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) sur la connaissance de notre patrimoine local. Cette année nous avons testé le circuit de Chavroche, mais nous ne nous arrêterons pas là puisque il nous reste 20 autres parcours à découvrir dans le département.

#### Fonctionnement pour l'année scolaire 2019-2020

L'**information** sur les jours, heures et lieux des séances d'aides aux devoirs a été communiquée, par un flyer, à tous les parents de l'école primaire dès la rentrée, ainsi que la date de l'assemblée générale. Les parents des collégiens seront informés par un affichage dans les différents commerces et à l'arrêt des bus.

Nous rappelons que les **séances du mardi soir**, de 17h à 17h45, sont **exclusivement réservées aux enfants inscrits à l'accueil périscolaire**. Lors de l'inscription auprès de la directrice de l'accueil, la priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent tard. Pour les autres inscriptions nous proposons de consulter les enseignants qui évalueront ceux qui ont le plus besoin d'aide dans leur travail scolaire. Nous ne pourrons pas accueillir plus de 10 enfants lors de ces séances pour effectuer un suivi plus personnalisé.

Les intervenants prendront en charge le transfert des enfants inscrits, de l'accueil à la salle informatique et le retour à l'accueil à la fin de la séance.

Les enfants fréquentant l'aide aux devoirs du mardi soir ne seront pas acceptés à la séance du mercredi après midi qui est plus particulièrement réservée aux collégiens.

Nous reconduirons cette année le **carnet de suivi** dans une version simplifiée. Les 4 parties : intervenants, enseignants, parents et l'enfant lui-même, devront signer un **engagement** pour que chacun s'implique au mieux pour la réussite de l'enfant. La circulation des carnets n'étant pas très simple du fait des oublis, des absences... nous avons décidé de ne faire qu'une seule **évaluation** par an, au milieu de l'année scolaire, avant les vacances d'hiver. Bien sûr nous resterons en contact avec les parents et les enseignants si des problèmes survenaient au cours du 1<sup>er</sup> trimestre ou des suivants. A la place de l'auto-évaluation, très difficile à remplir surtout pour les enfants du primaire, nous inclurons dans la partie centrale quelques conseils pour mieux réussir et prendre confiance en soi.

Pour une meilleure gestion de ces carnets, chaque accompagnateur prendra en charge le carnet de 3 ou 4 enfants et sera responsable de l'évaluation du travail fourni au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Pour une meilleure efficacité, les carnets seront **remis directement aux enseignants** de l'école de la Sonnante et du collège Emile Guillaumin par les intervenants. Pour les enseignants des autres établissements, c'est l'élève qui transmettra son carnet. Les parents devront veiller à son retour par l'enfant, **signer ce carnet** après avoir pris connaissance des différentes remarques et appréciations. Enfin le carnet sera **retourné au coup de pouce** pour effectuer le bilan de fin d'année scolaire.

**Il est important** que les enfants soient **volontaires** pour fréquenter l'accompagnement éducatif et qu'ils aient le désir de s'investir pour progresser, que les parents montrent un intérêt pour les efforts réalisés et les encouragent.

Un **questionnaire de satisfaction** sera proposé aux parents en fin d'année scolaire pour nous aider à améliorer ce service.

### **Règlement/ engagement**

Il sera demandé en début d'année aux parents, de **remplir un formulaire** d'adhésion et de verser la **cotisation** demandée. Nous demandons aux parents de nous **prévenir en cas d'absence** de leurs enfants au : **06 30 76 23 96** (le mercredi) ou au : **06 50 56 75 30** (le samedi), surtout s'ils se rendent seuls au coup de pouce. En cas d'absence non signalée, nous contacterons les parents par téléphone ou SMS. Merci de signer au dos du carnet de suivi qui leur sera remis dès la première séance, **l'autorisation**, afin que nous sachions si nous pouvons laisser partir vos enfants seuls.

Les **absences** seront suivies et un bilan sera fait à la fin de chaque mois. Pour un enfant qui serait absent 4 séances d'affilé, nous nous autoriserons à contacter les parents afin de connaître la raison de ces absences, surtout si elles ne sont pas excusées.

### **Des nouveautés cette année**

L'aide aux devoirs ainsi que l'accueil périscolaire entrent dans le **dispositif CLAS** (Contrat Local d'Aide à la Scolarité) soutenu financièrement par la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) et la **MSA** (Mutuelle Sociale Agricole). Une plaquette sur ce CLAS a été distribuée à l'école primaire de la Sonnante en début d'année scolaire et sera remise aux collégiens lors de leur inscription. Ce document permet d'expliquer le fonctionnement du CLAS en regroupant autour de l'enfant, les parents, les enseignants et les animateurs du coup de pouce et de l'accueil périscolaire, dans un objectif de réussite à l'école et d'épanouissement. Pour cela il nous est demandé de mener des **actions culturelles et d'aide à la parentalité**.

Ces actions sont en partie développées grâce à l'accueil périscolaire pour les enfants du primaire qui le fréquentent. Des actions seront reconduites cette année, telles que « les tablées de l'amitié », des travaux manuels, des récits de voyages, des activités autour des livres et de la lecture ... et de nouvelles activités sont prévues cette année.

Au niveau du Coup de Pouce, surtout pour les collégiens, nous envisageons le mercredi d'animer nos séances dans la salle informatique lorsqu'elle sera disponible pour nous rapprocher de la bibliothèque et des ordinateurs. Nous proposerons des activités ludiques autour des livres et un support à l'informatique. D'autres idées ont été émises, projection de films instructifs, récits de voyages...

En collaboration avec le centre social de Jaligny/Neuilley, et à la demande des parents présents, nous pourrions envisager d'organiser des discussions autour de thèmes intéressants plus les adolescents comme : le harcèlement à l'école, l'acceptation des différences, la sexualité... Pour animer les débats nous solliciterions l'aide d'une psychologue. Enfin nous pourrions avec l'aide des parents pour le covoiturage envisager une visite de musée sur Moulins. Nous lançons un appel auprès des parents qui auraient d'autres idées ou un peu de temps pour animer des ateliers dans divers domaines, théâtre, musique, jeux de société, ...

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire, Madame DE CHACATON, présidente de l'association et Monsieur GALLAUD, adjoint aux associations, remercient les personnes présentes, parents et intervenants pour leur implication dans cette mission d'aide et d'accompagnement qui permettra aux enfants d'avoir une scolarité plus sereine.